

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMENAGEMENT DES AGENCES ODIENNÉ, DIVO, ISSIA, ZONE4, TROPIC, YOPOUGON SIPOREX.

Suite aux nombreuses sollicitations et demandes il a été arrêté ce qui suit pour permettre au plus grand nombre de répondre aux offres.

Les dispositions suivantes ont été arrêtées :

1-Le dépôt des offres

Les offres pourront être déposées jusqu'au vendredi 01 juin à 16h30 mn.

2-Les visites de sites

Les visites de site ne seront pas obligatoires (éliminatoires) mais sont censées être de la responsabilité des entreprises.

Aucune réclamation ne sera opposée à la banque pour une mauvaise appréciation de l'ampleur et de la consistance des travaux.

3 Les documents administratifs et /ou financiers

Il sera admis des récépissés de demande de documents dans les dossiers d'appel d'offres.

Ces récépissés peuvent être : ceux de demande d'attestation de CNPS, de régularité fiscale, bancaire, d'assurance...

Les analyses pourront être réalisées avec ces récépissés mais aucun marché ne sera octroyé sans la présentation physique des attestations elles-mêmes. **Une semaine à 10 jours maximum** après le dépôt des offres toute entreprise qui ne présenterait pas ces documents verra son offre retirée.